

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N° 21/2022/CBM
(Séance publique)**

Le **07/09/2022 à 10 heures**, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

PROJETS INTEGRES

AMENAGEMENT DES BOULEVARDS AL QODS ET OMAR IBN EL KHATTAB A LA VILLE DE BENI MELLAL : TRAVAUX DE VOIRIE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune de Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **240.000,00 (Deux Cent Quarante milles) Dirhams**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quinze million deux cent soixante mille sept cent dix Dirhams, 68 Cts (15.260.710,68) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics de la commune de Beni Mellal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 9 du Règlement de la Consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc : ils doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises dans le secteur, classe minimale et qualifications exigées suivants :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
B	3	B6
	3	B11
C	4	C3
D	5	D1
J	3	J4
	3	J5

- Pour les concurrents non installés au Maroc : ils doivent présenter le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les échantillons et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au dépôt de la commune sis à la place de la liberté – ville de Beni Mellal avant le **05/09/2022 à 12 Heures**, délai de rigueur.

Le président de la commune de Beni Mellal



Président de la Commune
de Beni Mellal

S. Ahmed BADRA